

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 4

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

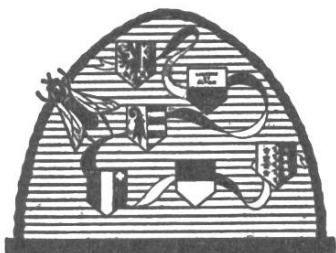
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Alphonse Huguet

La Société d'apiculture Grandson et Pied-du-Jura vient de perdre un de ses membres en la personne de M. Alphonse Huguet, de Method.

Il naquit à Léchelles, village situé à mi-chemin entre Fribourg et Payerne, le 7 mars 1915 d'une famille modeste aux convictions profondes.

De bonne heure cet homme dut faire face à la vie en travaillant comme vigneron à Rances, puis employé à l'Etat (service des routes).

Il appréciait tout ce qui touchait la nature ; il se procura tout d'abord une ruche qu'il installa aux Granges-Decoppet et sut tout de suite donner de l'extension à son rucher. Sans être un apiculteur de classe, il se passionnait pour ses abeilles et aimait se rendre dans cette forêt du Bochet.

De tempérament foncièrement pacifique, il était estimé de tous.

Malheureusement la maladie l'a empêché d'assister, dans son village, à notre belle fête du 75^e anniversaire.

Que son épouse trouve dans ces lignes la vive sympathie des apiculteurs de la région.

Communiqué

Fédération vaudoise d'apiculture

Le compte rendu de l'assemblée des délégués paraîtra dans le prochain numéro du journal.

Comptes rendus

Montagnes neuchâteloises

L'assemblée générale du début de saison était fixée au 22 février au Buffet de la Gare du Locle à 14 h. 15.

Si la neige recouvrait encore champs et forêts, les apiculteurs savaient néanmoins que la campagne apicole allait débiter et que le temps de reprendre contact était venu. Belle participation de 40 sociétaires.

Le nouveau président, M. H. Scheidegger de La Chaux-de-Fonds salue les participants. Il invite l'assemblée à observer quelques instants de silence à la mémoire du collègue du comité, Willy Barben, si tragiquement disparu ; il en fut de même pour deux familles endeuillées parmi les sociétaires.

Le poste vacant au comité sera désormais occupé par M. David Turrian de La Chaux-de-Fonds.

Les vétérans. Les statuts modifiés de la SAR accordent le titre de vétéran de la Romande aux sociétaires ayant 25 et 40 ans d'ancienneté. Vingt et un membres ont reçu le cendrier pour 25 ans et dix, la jolie plaquette avec nom gravé du bénéficiaire pour 40 ans. Si à ce nombre, l'on ajoute les vétérans de l'ancien régime (35 et 50 ans), l'on arrive à un pourcentage de 30 % environ de membres vétérans. Il faut donc songer sérieusement à une relève par des jeunes éléments.

Le comité obtient un crédit de Fr. 315.— pour l'achat d'une machine à multicopier.

Le concours des ruchers organisé en 1969 au sein de la Fédération neuchâteloise, donne lieu à quelques remarques ; il n'est pas nécessaire d'avoir un grand rucher pour concourir et un pressant appel est adressé aux membres jeunes et moins jeunes.

Etat sanitaire des ruchers. Dans son ensemble et comparativement à 1967, il s'est amélioré. Les données très complètes tirées du rapport de l'inspecteur en chef M. Gobbo, intéressent les membres. Si le foyer d'acariose découvert aux Brenets a pu être détruit, il n'en est malheureusement pas de même pour celui de loque américaine de La Chaux-de-Fonds où 11 colonies furent détruites en 1968. Dans ces conditions, la mise à ban de cette commune ainsi que celle des Planchettes subsiste regrettablement jusqu'à nouvel avis. L'état de la caisse des maladies est satisfaisant et la prime d'assurance pour 1969 est réduite de moitié. Il en est de même pour la taxe des non membres.

L'organisation de la nouvelle loi sur les épizooties étant du ressort de l'office vétérinaire cantonal, la mise en vigueur complète des nouvelles dispositions interviendra vraisemblablement en 1970. L'amnistie fiscale en matière apicole est aussi ébauchée et comme dans tous les domaines, chacun est appelé à prendre ses responsabilités. A l'ordre du jour figurait également la projection du film sur les miellats des forêts de M. Hättenschwiler de Köniz. Film magnifique qui fait l'admiration de tous ceux qui ont le privilège d'assister à son déroulement.

La journée s'est terminée par un excellent repas au cours duquel on entendit de la belle musique, violon et piano, par notre secrétaire M. Schaefer et sa fille, musique appréciée. Un accordéoniste en herbe, un jeune garçon de 12 ans nous fit passer de joyeux moments, tant par sa bonne tenue que par de jolis morceaux impeccablement joués et aussi par des « yodels » prometteurs ! Une tombola bien achalandée fit des heureux et des déçus comme toujours.

Une nouvelle fois, les apiculteurs des Montagnes neuchâteloises se sont détendus au cours de la soirée. Dans une ambiance de franche gaieté, les liens de l'amitié se sont renforcés. Le but a été atteint.

G. M.

Société d'apiculture de Marly et environs

C'est à Marly que les apiculteurs de cette région avaient été convoqués pour leur assemblée annuelle le 16 février dernier.

En déclarant l'assemblée ouverte, M. Macherel, président, souhaita la bienvenue à tous les membres présents et plus spécialement aux dames et aux membres vétérans qui ont ce jour-là, leur jour de gloire. Sans plus attendre, il passe à l'ordre du jour.

La lecture du protocole ne donnant lieu à aucune remarque, est approuvé à l'unanimité. Il en va de même des comptes qui grâce à la vigilance de notre dévoué caissier, sont en excellente position.

Dans son rapport, le président souligne que l'année écoulée a apporté à l'apiculture beaucoup de satisfaction de même que bien des difficultés et des soucis. La récolte a été bonne mais malheureusement du miel reste encore dans les rayons. Malgré cette abondance, son prix doit absolument être maintenu. Le développement de la société est de bonne augure, la taquinerie ne manque pas, ce qui démontre la vitalité de notre section.

Contrôle des miels : quatorze échantillons ont été contrôlés. M. Macherel formule le vœu que chaque apiculteur fasse un effort dans ce sens. M. Armand Rossier, président de la commission se déclare satisfait quant au goût, à la couleur et à la propreté des miels qui lui ont été soumis.

Rapport des inspecteurs de ruchers. — Il est dans son ensemble réjouissant.

On signale un cas de loque américaine, aucun cas de loque européenne, couvain calcifié : un cas grave, l'anomalie du couvain est en diminution. D'autre part, on a constaté cette année plusieurs cas d'abandon du couvain. Ceci provient du fait que plusieurs apiculteurs ayant leurs cadres remplis de miel déjà pris, les ont trempés dans l'eau pour les rendre ensuite directement à la ruche. d'où un refroidissement subit. Aucun cas d'acariose n'est à signaler. L'inspecteur et son suppléant sont vivement remerciés pour le travail inlassable qu'ils accomplissent au profit de l'apiculture en général.

Programme d'activité pour 1969 : mars, films ; avril, travaux de printemps ; mai, course annuelle ; juin, élevage de reines ; juillet, visite de la station de fécondation du Moléson ; août, visite à Coppi ; septembre, contrôle de la mise en hivernage.

M. Macherel a ensuite le sourire. En effet, il a l'agréable devoir de récompenser plusieurs membres vétérans. On en compte 18, dont 10 avec quarante ans de sociétariat et 8 avec vingt-cinq ans. Après leur avoir adressé toutes ses félicitations, il leur rappelle qu'être membre vétéran ne veut pas nécessairement dire apiculteur chevronné. Il y a toujours à apprendre, à se mettre au courant des nouvelles méthodes afin de pouvoir mieux connaître ces insectes qui n'ont pas fini de nous étonner. Chacun se plut à évoquer ses souvenirs particuliers pour l'enchantement de tous. La journée se terminait bien, puisque la société était heureuse de leur offrir une assiette comme marque d'amitié envers ces fidèles amis de la société.

H. G.

Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs

Les membres de notre section ont été convoqués le samedi 22 février à la Brasserie de la Poste en assemblée régulière de printemps. C'est devant une nombreuse assistance que le président Fernand Aubry ouvrit la séance à 14 h. en présentant le créateur du film *Origine du Miel de Forêt*, M. Hättenschwiler de Köniz. Nous sommes de fervents admirateurs de la nature en étant apiculteurs, mais nous sommes restés confondus en voyant la patience, la ténacité et l'esprit scientifique du réalisateur. Le commentaire était très bien fait et certaines prises de vues pleines de charme et de poésie ajoutaient encore à l'intérêt du film. Nos plus sincères félicitations et tous nos remerciements à M. Hättenschwiler.

Cotisations. — Après une courte discussion, nous nous rallions à la proposition du comité qui fixe le montant des cotisations à Fr. 20.— par année dès 1970.

Concours des ruchers. — Plusieurs membres se sont déclarés intéressés à ce concours et ont immédiatement donné leur inscription au président.

Journée cantonale. — Notre section a été pressentie pour organiser cette journée. Le comité étudiera favorablement cette question.

Jubilé des vétérans. — C'est avec un très grand plaisir que notre président remet le cadeau de la Romande à plusieurs collègues aux applaudissements de l'assemblée qui a déjà eu la joie de les fêter lors d'une précédente réunion. Il s'agit de nos collègues et amis : MM. Paul Dubois et Jean Hirschy pour quarante ans, et MM. Dr Grosjean, Louis Ummel, Werner Ummel, Robert Luginbuhl, Victor Fatta et William Amstutz pour vingt-cinq ans. Nous profitons de les féliciter une fois encore.

Divers. — Quelques membres ont présenté des bidons servant au nourrissage des abeilles. Vivement intéressés, certains apiculteurs ont groupé leurs commandes et bénéficieront ainsi d'un prix très favorable. En levant la séance, le président formule des vœux qui s'ils se réalisent, nous combleront de joie.

D. L.

Fédération jurassienne d'apiculture

Le comité de la Fédération jurassienne d'apiculture s'est réuni le 1^{er} mars dernier au Buffet de la Gare à Delémont. Pour la première fois le nouveau président, M. Georges Huguenin, de Frinvillier, dirigea les débats. Les cinq sections formant la fédération étaient représentées à cette séance. La formation d'une commission technique au sein de la SAR, l'achat pour 10 000 francs d'obligations de la Centrale des miels, donnent lieu à un long échange de vue. M. Léon Jecker, sous-commissaire des abeilles renseigne sur la composition actuelle des inspecteurs des ruchers. Pour l'Ajoie - Clos-du-Doubs, c'est M. Yves Vuillaume, instituteur à Grandfontaine, qui a été désigné ; en Erguël-Prévôté on a eu recours à M. Paul Bandelier, de Sornetan, et pour le district de La Neuveville à M. Trinchan. A une demande si le transport des ruchettes aux stations de fécondation était soumis à autorisation, il fut répondu affirmativement. M. Marcel Mouche, membre du Comité central de la SAR venant en réélection cette année, il fut décidé de soutenir sa candidature. M. Jean Henzi, président de la section Erguël-Prévôté, donna d'utiles renseignements sur la fête bisannuelle de la Jurassienne qui aura lieu le 21 juin 1969 à Saint-Imier. Il fut décidé de faire coïncider avec cette journée l'assemblée annuelle des délégués de la Fédération jurassienne qui aura lieu le matin alors que l'après-midi ce sera la partie récréative. Le programme prévoit la visite du technicum cantonal et une excursion à Mont-Soleil suivie d'une collation. Le comité décide d'allouer un subside de 200 francs à la section organisatrice de l'Erguël-Prévôté pour les frais qui en résulteront. Que chacun réserve d'ores et déjà la journée du 21 juin pour passer d'agréables moments sur les hauteurs jurassiennes de Mont-Soleil.

Convocations

Section Pied du Chasseral

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 13 avril à 14 heures à Prêles à l'Hôtel de l'Ours.

Après la partie administrative M. Hättenschwiler nous présentera un film en couleurs « Origine du miel de forêt ».

Nous espérons sur une forte participation des apiculteurs et invitons cordialement les épouses et membres des familles qui s'intéressent à l'apiculture.

Le comité

Section de la Gruyère

Assemblée générale le 13 avril à 14 h. 30 au Cheval-Blanc, à Bulle. Importante réunion qui verra la nomination du nouveau président et la remise de souvenirs à 57 jubilaires.

Le comité.

Section de Lausanne

L'amicale de printemps sera consacrée à des exercices pratiques. Elle est prévue pour le 12 avril. Notre conseiller apicole, Roland Fontannaz, nous présentera ses ruchers de Corsy et de Savuit et nous parlera de la préparation des colonies pour la récolte.

Rendez-vous devant chez lui à 14 h. 30, au chemin de l'Etang 8, à Paudex.

Le comité.

Société d'apiculture de Marly et environs

Nous rappelons à tous les membres de la société que notre prochaine réunion aura lieu le 13 avril 1969 à 14 heures au rucher de M. Meier Franz à Marly-le-Petit (sur la route du Port). M. Meier, conseiller apicole nous entretiendra sur les travaux du printemps.

Le comité.

Société d'apiculture du Jura-Nord

L'assemblée de printemps de la section Jura-Nord aura lieu le 13 avril 1969, à 13 h. 30, dans la grande salle du Restaurant Saint-Georges à Delémont. Voici l'ordre du jour :

1. Procès-verbal ; 2. Passation des comptes 1968 ; 3. Rapport administratif du président ; 4. Elections : a) du comité et des vérificateurs des comptes, b) de trois délégués à la Fédération jurassienne ; 5. Activité de la section pendant la prochaine saison, station de fécondation ; 6. Hommage aux vétérans ; 7. Divers.

Cette année un grand nombre de vétérans seront honorés pour leur fidélité à l'apiculture. Le comité invite tous les membres à prendre part à cette assemblée et à entourer ces vaillants amis des abeilles.

Les membres qui désirent faire partie du groupe d'élevage sont priés de s'inscrire auprès du président M. Jos. Voyame à Courfaivre.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture, Genève

Réunion amicale mensuelle le lundi 14 avril 1969, au local Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4, à 20 h. 30.

Sujet. — M. le Dr Paul Zimmermann nous parlera de *l'essaimage*.

Le comité.

Société d'apiculture du district de Monthey

Les membres de la société sont convoqués en assemblée générale pour le 13 avril 1969, à 14 heures, au Café du Cheval-Blanc à Monthey.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée ; 2. Lecture des comptes et rapport des vérificateurs ; 3. Rapport présidentiel ; 4. Rapport des inspecteurs de ruchers et du contrôle des miels ; 5. Remise de distinctions et diplômes aux membres vétérans ; 6. Divers.

Le comité.

Société d'apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

L'assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 13 avril à 14 h. 15 au Jura-Simplon à Porrentruy avec l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture et bienvenue ; 2. Protocole de la dernière assemblée ; 3. Rapport du caissier ; 4. Rapport des réviseurs ; 5. Rapport du président ; 6. Nouveaux réviseurs pour 1969 ; 7. Remise des souvenirs aux vétérans ; 8. Démission, admission ; 9. Réélection du comité ; 10. Fixer le but d'une sortie et d'une réunion pratique ; 11. Divers ; 12. Conférence, discussion.

D'ores et déjà nous invitons chacun à réserver ce dimanche à la société.

Le comité.

A vendre **14 ruches DB** (corps et toits seulement), bas prix. Tél. Genève (022) 33 69 92, le soir dès 19 heures.

Suis acheteur d'un **extracteur** à 16 cadres, radial.
Faire offres à Edm. Tardy, apiculteur, 1341 L'Abbaye. Tél. (021) 85 15 44, à partir de 18 heures.

A vendre **1 lot de ruches DB et DT**, éventuellement avec hausses bâties. Prix avantageux.
S'adresser à Aug. Nicolet, 1411 Vugelles-La Mothe. Tél. (024) 3 33 03.